

GRIPPE A (H1N1)

→ Ce qu'il faut savoir en cas de pandémie en application de la circulaire DGT 2009/15 du 29 juin 2009

→ Le risque

Il s'agit d'un nouveau virus grippal qui se transmet d'homme à homme pour donner des symptômes identiques à ceux de la grippe saisonnière classique à savoir : fièvre supérieure à 38°, courbatures, grande fatigue, toux et difficultés respiratoires.

Ce virus étant nouveau, personne n'est immunisé : il risque donc y avoir une épidémie massive (pandémie) touchant une majorité de la population.

→ Mode de contamination

Directe : par toux, éternuements et postillons,
Indirecte : par contact rapproché avec une personne infectée (lui serrer la main, l'embrasser) ou par contact avec des objets touchés et contaminés.

La période d'incubation est de 1 semaine. Le patient est contagieux 24h avant l'apparition des premiers signes et durant toute la semaine qui suit.



→ Mesures renforcées d'hygiène à respecter

- **Limiter les contacts sociaux.**
- **Utiliser systématiquement un mouchoir en papier à usage unique** afin de se couvrir la bouche et le nez pour tousser éternuer, se moucher, cracher.
- **Se laver les mains avec du savon** ou de préférence avec une **solution hydroalcoolique** plusieurs fois par jour, après tout contact avec un malade, après s'être mouché etc.
- **Se sécher les mains avec un essuie main jetable à usage unique** : ne pas utiliser de dispositif à air pulsé.
- **Evacuer les déchets** (mouchoirs, masques etc.) **dans un sac plastique** muni d'un lien. Evacuer l'air avant de le fermer et utiliser un double emballage.
- Avoir à disposition des **installations sanitaires satisfaisantes**, correctement équipées, approvisionnées et entretenues.
- **Nettoyer régulièrement** toutes les surfaces de contact (poignées, rampes, robinets, téléphones etc.) avec des **produits désinfectants**.

→ Conseils d'utilisation des équipements de protection

De façon générale, porter un masque anti-projections ou masque chirurgical pour éviter de projeter les sécrétions des voies aériennes supérieures et la salive.

Ce masque doit être porté systématiquement par toute personne contagieuse ou susceptible de l'être. Il peut être aussi **porté par les salariés n'ayant pas de contacts professionnels avec le public** (bureaux collectifs par exemple.)

Pour certaines catégories professionnelles (personnel de soins, salariés exposés régulièrement à des contacts étroits avec le public, ramassage ou traitement des déchets), porter un masque FFP2 (appareil de protection respiratoire individuelle : APR) pour éviter toute contamination.

Ce masque jetable, conforme à la norme CE/EN149, a une durée de protection limitée à quelques heures (4h/ maximum). Un masque enlevé doit être jeté.



Consignes d'utilisation des masques

- Ajuster correctement le masque, mettre correctement les élastiques de maintien, bien serrer sur le nez.
- Ne pas le manipuler ou le toucher une fois en place, se laver les mains avant la mise en place et après l'avoir enlevé
- La barbe diminue l'efficacité du masque.

→ Si un salarié présente des signes grippaux il doit :

- Eviter le contact avec les autres salariés, porter un masque anti projections.
- Respecter strictement les mesures d'hygiène renforcées.
- Contacter son Médecin Traitant.

Service interentreprises de médecine et santé au travail

38 chemin de Sabalce - 64100 BAYONNE
Téléphone : 05 59 58 38 80 • Fax : 05 59 63 23 58
www.simetra.fr

